

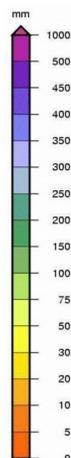
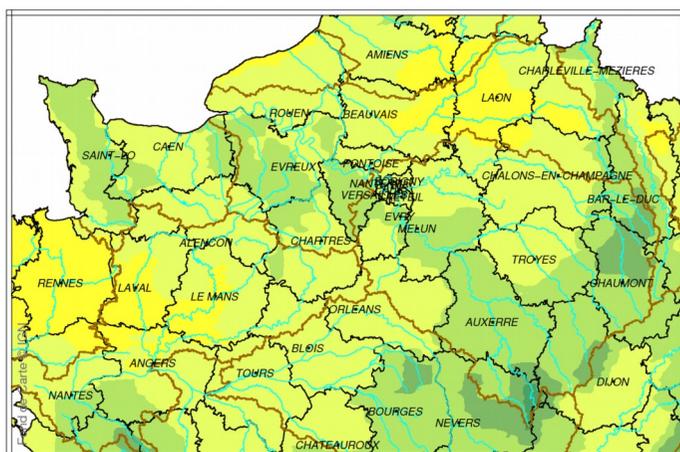
# BULLETIN HYDROLOGIQUE DU BASSIN SEINE-NORMANDIE 15 MAI 2017

## 1 – PRECIPITATIONS (MétéoFrance)

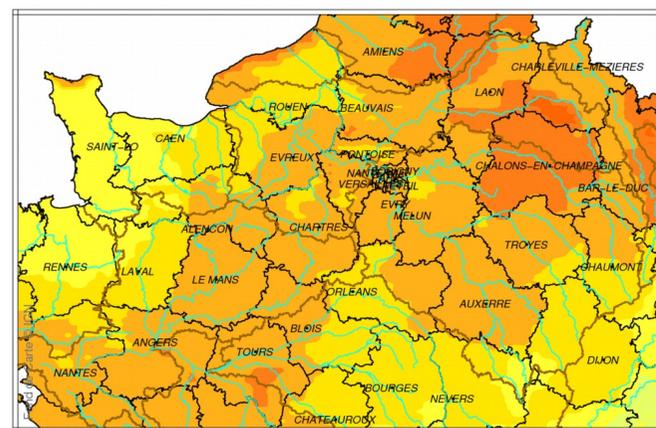
La pluviométrie de mars 2017 atteint 72,6 mm pour une normale de 64,7 mm (+ 12 %), après 3 mois déficitaires (décembre : -77 %, janvier : -39 % et février : -11 %). Celle d'avril est très déficitaire (18,6 mm, soit -69 % de la normale). Le déficit est marqué en Picardie (-78%) et Champagne-Ardenne (-76%). L'indice d'humidité des sols est partout inférieur aux normales.

Depuis le mois de septembre, le déficit pluviométrique est continu : -20 % pour l'automne, -77 % en hiver et -27 % pour la période mars-avril. La pluviométrie moyenne agrégée sur le bassin atteint 428,7 mm, soit un déficit de 32%. En particulier, les cumuls sur cette période deviennent les nouveaux records les plus bas depuis 1958-59 en Champagne-Ardenne (356,6 mm) et Basse-Normandie (430,8 mm) ; ceux sur l'Île-de-France (318 mm) et la Picardie (320 mm) arrivent au 3e rang. Les pluies efficaces cumulées depuis septembre sont partout déficitaires de -440 à -35.5 mm.

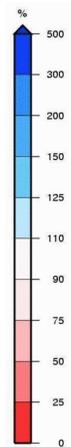
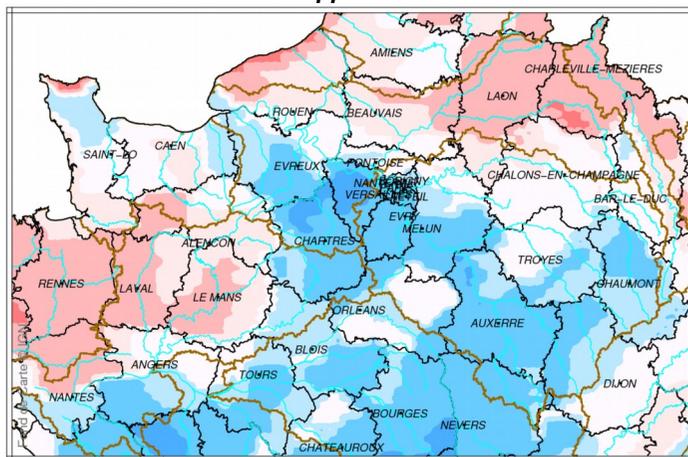
**Mars 2017 : cumuls pluviométriques**



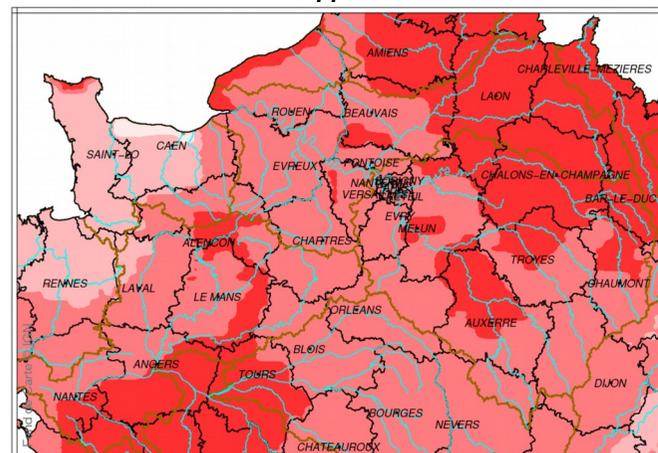
**Avril 2017 : cumuls pluviométriques**



**Mars 2017 : rapport aux normales**

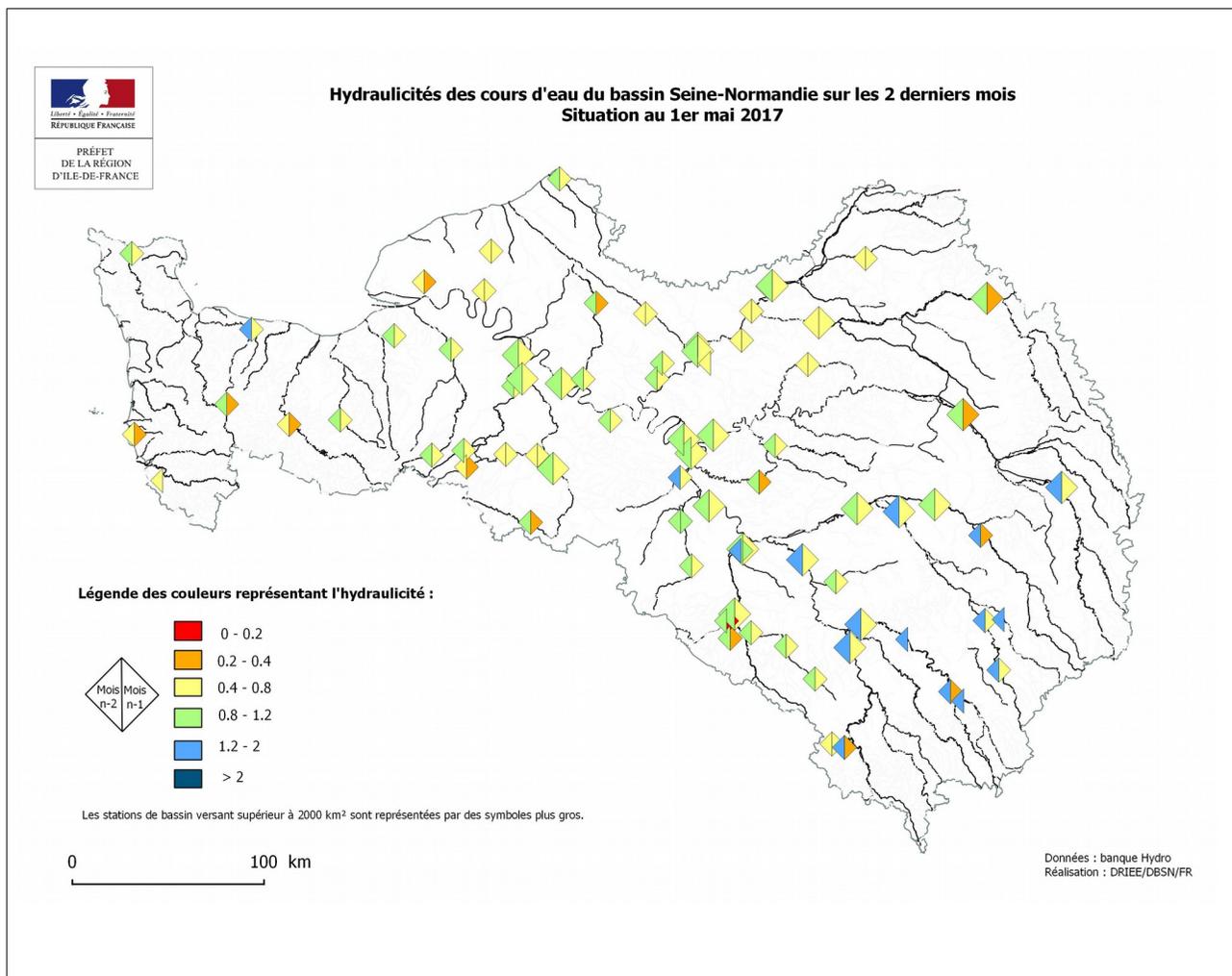


**Avril 2017 : rapport aux normales**



## 2 – DEBITS DES COURS D'EAU (DREALs)

Les débits moyens d'avril sont très nettement en baisse par rapport à mars. Les hydraulicités sont toutes inférieures à 1. Mais, elles sont moins basses et plus homogènes qu'en début d'année ; elles varient entre 0,2 et 0,9. Les débits mensuels sont particulièrement bas en Normandie, sur l'Aisne et sur la Marne.



**Rappel : Hydraulicité : rapport du débit moyen du mois au débit d'un mois « normal »**  
**VCN3 : débit minimum du mois, calculé sur 3 jours consécutifs (« débit de base »)**

**Sources :** <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydrometrie-et-hydrologie-r275.html>  
<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-de-situation-hydrologique-r183.html>  
[http://www2.centre.ecologie.gouv.fr/images/Situation\\_hydro.htm](http://www2.centre.ecologie.gouv.fr/images/Situation_hydro.htm)  
<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-bulletins-hydrologiques-de-2017-a6796.html>  
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletin-hydrologique-en-region-a124.html>

**Hauts-de-France :** Dans l'Aisne, les débits des cours d'eau sont en majorité passés en dessous des moyennes saisonnières. Depuis mars, la Serre et l'Ourcq à Chouy affichent des niveaux inférieurs aux normales. Dans l'Oise, le déficit d'humidité des sols touche secteur de l'Automne et du Noyonnais. Les cours d'eau affichent des débits en baisse ; le Thérain reste en-dessous des normales depuis mars et passe au niveau du seuil de vigilance.

**Grand-Est :** En avril, la situation générale s'est nettement dégradée. Les hydraulicités des bassins crayeux et non crayeux sont en grande partie très inférieures à la moyenne. Les débits de base (VCN3) sont en baisse partout. Peu de stations affichent des valeurs conformes à la médiane alors qu'un grand nombre d'entre elles présentaient même des hydraulicités supérieures à la moyenne en mars.

**Centre-Val-de-Loire :** La très faible pluviométrie du mois d'avril provoque une phase de tarissement des cours d'eau sur l'ensemble de la région. Les débits observés en fin de mois sont bas à très bas pour la saison. Les indicateurs hydrologiques se dégradent en avril, et traduisent une situation sèche à très sèche sur l'ensemble de la région.

**Bourgogne-Franche-Comté :** Du fait de l'absence de pluies en avril, et des nappes d'accompagnement peu rechargées cet hiver, les hydraulicités s'effondrent partout (inférieures à 0,5) et placent les cours d'eau dans une situation qui rappelle douloureusement celle de 2011. Les débits de base (VCN3) n'indiquent pas encore de situation exceptionnelle : à l'exception du Sauzay (10 ans), les fréquences de retour sont entre 2 et 7 ans.

**Ile-de-France :** Les débits sont en baisse et inférieurs aux normales. Ils correspondent à des périodes de retour entre 3 et 5 ans sur les grands cours d'eau, 10 ans sur l'Oise aval, 20 ans sur certains affluents de l'Oise, de la Marne, de la Seine. Un seul seuil de vigilance franchi (Thérouanne).

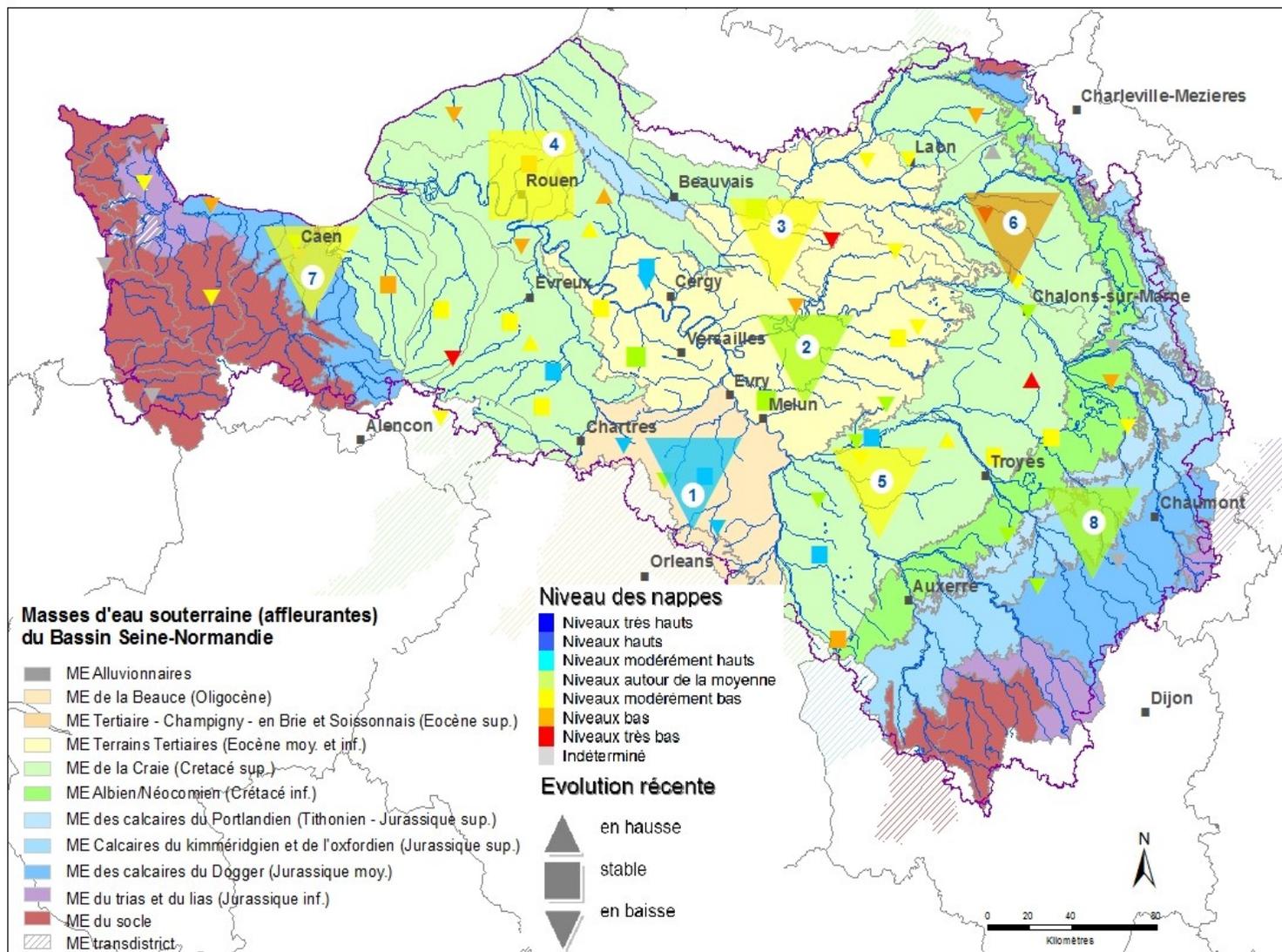
**Normandie :** Les déficits de débits se creusent à nouveau, notamment sur les rivières du socle armoricain. Ces baisses ont été moins marquées sur les stations de Seine-Maritime mais celles-ci étaient déjà très basses pour la saison. Toutes les rivières affichent un déficit par rapport aux normales. Il est en moyenne proche de 50 % (contre 15 % le mois dernier) et varie entre 20 % et 80 %.

### 3 - NAPPES SOUTERRAINES (BRGM)

La recharge observée en mars 2017 est stoppée depuis début avril sur le bassin Seine-Normandie. Toutes les nappes sont en baisse, excepté la nappe de la Craie normande et Picarde où la situation est stable.

Les niveaux des nappes sont globalement plus bas que la moyenne depuis décembre 2016. En avril 2017, seules les nappes du centre et du sud du bassin ont des niveaux autour de la moyenne (nappe des calcaires du Jurassique de la Côte-des-Bar et nappe des formations tertiaires de la Brie au Tardenois), voire modérément hauts (nappe des calcaires de Beauce).

Niveau de nappes au 1<sup>er</sup> mai 2017

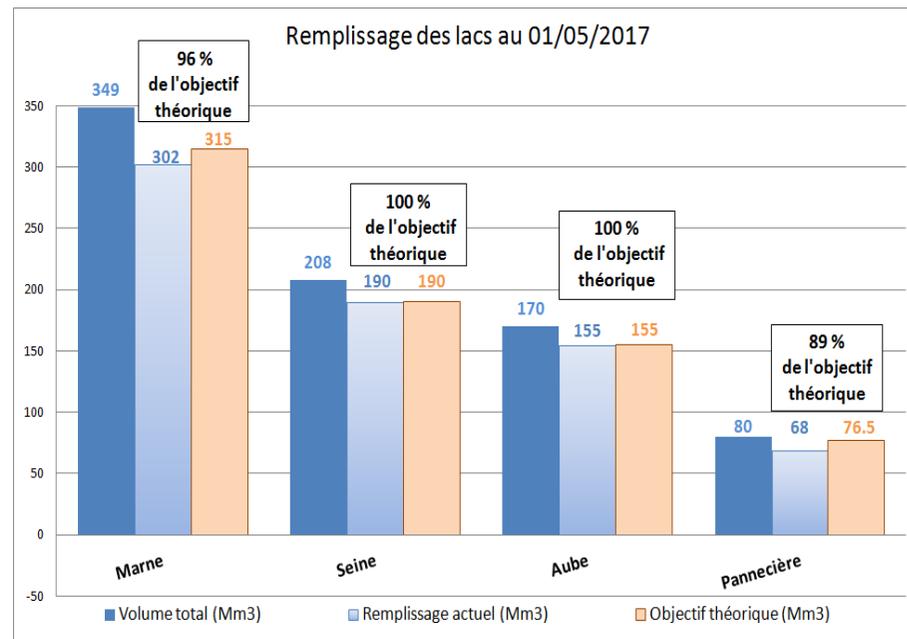


#### 4 - GRANDS LACS DE SEINE (EPTB)

Au 1<sup>er</sup> mai 2017, les quatre lacs-réservoirs totalisent un volume de 715 Mm<sup>3</sup> (89 % de la capacité normale) et enregistrent un déficit de remplissage de 21.5 Mm<sup>3</sup> par rapport à l'objectif théorique de ce jour.

En effet, les faibles débits observés en rivière en avril n'ont pas permis de tenir les objectifs de prise prévus sur le lacs-réservoir Marne, ni de rattraper le retard déjà accumulé sur Pannecièrre, entraînant ainsi un léger retard sur les objectifs théoriques de remplissage.

Pour en savoir plus : <http://seinegrandslacs.fr/quatre-lacs-reservoirs>



#### 5 – RESTRICTION DES USAGES (DDT) ET ASSECS (AFB)

Des restrictions par arrêtés sécheresse sont entrées en vigueur dans 3 départements normands (en particulier en Seine-Maritime), la Marne et les Ardennes.

Les données de l'observatoire national des étiages (ONDE) seront disponibles à partir du mois prochain (les campagnes ont lieu de mai à septembre).

Pour en savoir plus : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>  
<http://onde.eaufrance.fr/>

Contact BSH :  
 DRIEE/Délégation de bassin Seine-Normandie  
 frederic.raout@developpement-durable.gouv.fr  
 Tel : 01.71.28.47.38

